

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcœa)

Réunion du 5 juin 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq juin à dix-neuf heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2014.

Etaient présents :

Monsieur **Maurice SOYEZ**, délégué représentant la communauté de communes de l'Atrébatie ; Monsieur **Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur **Jean Claude HABERT**, délégué représentant la communauté de communes du Pernois ; Messieurs **Claude COQUART**, **Henri BOITEL**, **Serge MAGNIEZ** et **Marc RICART** représentant la communauté de communes des vortés collines du Saint Polois ; Madame **Pierrette DUEZ** représentant la communauté de communes des deux sources ; Messieurs **Nicolas PICHONNIER** et **Serge de HAUTECOQUE** représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; Messieurs **Christophe COFFRE** représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; Messieurs **Daniel FASQUELLE**, **Lucien BONVOISIN** et **Michel SAUVAGE** représentant la communauté de communes mer et terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la communauté de communes Opale Sud ; Messieurs **Philippe LEJOSNE**, **Alain CARLIER**, **Bernard BAYOT**, **Jean Claude DARQUE** et **Bernard TAFFIN** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Messieurs **Bruno ROUSSEL**, **Alain VIDAL** et **Jean LEBAS** représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Jean Luc FAY représentant la communauté de communes de la Région de Frévent ; Monsieur Philippe DUCROCQ représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; Monsieur Hubert DEGREVE représentant la communauté de communes mer et terre d'Opale ; Monsieur Marc DELABY, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; Monsieur Thierry CAZIN représentant la communauté de communes de Desvres Samer.

Autres présents :

Monsieur Roger PRUVOST, Président de la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Jean BRUYELLE, Président de la Commission de l'Eau ; Monsieur Raymond LAVIGNE de la communauté de communes de l'Atrébatie.

Les membres présents représentant 17 voix, le quorum est atteint.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE CANCHE ET AFFLUENTS

Vu le renouvellement des Conseil Municipaux
Vu le renouvellement des Conseils Communautaires
Vu le renouvellement des membres délégués au Syndicat Mixte Canche et Affluents

Il est procédé à l'élection des membres du bureau :

Mr Bruno ROUSSEL est candidat à la présidence :

Nombre de votants : 17

Nombre de pouvoirs : 0

Election bulletin secret :

Nombre de Votes : 17

Nombre de Bulletins blancs : 1

Nombre de Bulletins nuls : 0

Nombre de voix pour Mr Bruno ROUSSEL : 16

Monsieur Bruno ROUSSEL est élu Président du Syndicat Mixte à la majorité absolue au 1^{er} tour.

Sont candidats à la Vice-Présidence :

Mr Daniel FASQUELLE

Mr Philippe LEJOSNE

Mr Marcel LECLERCQ

Sont nommés à la majorité absolue :

1^{er} Vice-Président : Mr Daniel FASQUELLE ayant délégation aux fonctions « Coordination des EPCI/Evolution des compétences relatives à la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et la prévention des inondations. »

2^{ème} Vice-Président : Mr Philippe LEJOSNE ayant délégation aux fonctions « Lutte contre l'érosion et le ruissellement des sols »

3^{ème} Vice-Président : Mr Marcel LECLERCQ ayant délégation aux fonctions « Entretien et restauration de cours d'eau »

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 13/06/14 et de la publication et de l'affichage le 20/06/14.

REÇU LE

13 JUN 2014

Symcœa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcœa)

Réunion du 5 juin 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq juin à dix-neuf heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2014.

Etaient présents :

Monsieur **Maurice SOYEZ**, délégué représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur **Jean Claude HABERT**, délégué représentant la communauté de communes du Pernois ; Messieurs **Claude COQUART**, **Henri BOITEL**, **Serge MAGNIEZ** et **Marc RICART** représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois ; Madame **Pierrette DUEZ** représentant la communauté de communes des deux sources ; Messieurs **Nicolas PICHONNIER** et **Serge de HAUTECOQUE** représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; Monsieur **Christophe COFFRE** représentant la communauté de communes d'Hucqueliens et ses environs ; Messieurs **Daniel FASQUELLE**, **Lucien BONVOISIN** et **Michel SAUVAGE** représentant la communauté de communes mer et terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la communauté de communes Opale Sud ; Messieurs **Philippe LEJOSNE**, **Alain CARLIER**, **Bernard BAYOT**, **Jean Claude DARQUE** et **Bernard TAFFIN** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Messieurs **Bruno ROUSSEL**, **Alain VIDAL** et **Jean LEBAS** représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Jean Luc FAY représentant la communauté de communes de la Région de Frévent ; Monsieur Philippe DUCROCQ représentant la communauté de communes d'Hucqueliens et ses environs ; Monsieur Hubert DEGREVÉ représentant la communauté de communes mer et terre d'Opale ; Monsieur Marc DELABY, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; Monsieur Thierry CAZIN représentant la communauté de communes de Desvres Samer.

Autres présents :

Monsieur Roger PRUVOST, Président de la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission ; Monsieur Raymond LAVIGNE de la communauté de communes de l'Atrebatie.

Les membres présents représentant 17 voix
quorum est atteint.

**ELECTION DES MEMBRES DE
LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE ET MAPA**

La commission se compose comme suit :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Mr Bruno ROUSSEL	Mr Henri BOITEL
Mr Daniel FASQUELLE	Mr Lucien BONVOISIN
Mr Philippe LEJOSNE	Mr Daniel JUMEZ
Mr Marcel LECLERCQ	Mr Alain CARLIER
Mr Claude COQUART	Mr Bernard BAYOT
Mr Christophe COFFRE	Mr Sébastien BETHOUART
Monsieur le Trésorier	
Représentant de la direction départementale de la protection des populations (DDPP)	

Il est précisé qu'un règlement reprenant les modalités de fonctionnement de cette commission sera établi pour préciser les procédures MAPA et proposé lors d'un prochain conseil.

VOTE DE L'ASSEMBLEE :

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 13/06/14 et de la publication et de l'affichage le 07/06/14.



REÇU SYMCOEA
13 JUN 2014
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER**

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Syncea)

Réunion du 5 juin 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq juin à dix-neuf heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2014.

Etaient présents :

Monsieur **Maurice SOYEZ**, délégué représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur **Jean Claude HABERT**, délégué représentant la communauté de communes du Pernois ; Messieurs **Claude COQUART**, **Henri BOITEL**, **Serge MAGNIEZ** et **Marc RICART** représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois ; Madame **Pierrette DUEZ** représentant la communauté de communes des deux sources ; Messieurs **Nicolas PICHONNIER** et **Serge de HAUTECOQUE** représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; Messieurs **Christophe COFFRE** représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; Messieurs **Daniel FASQUELLE**, **Lucien BONVOISIN** et **Michel SAUVAGE** représentant la communauté de communes mer et terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la communauté de communes Opale Sud ; Messieurs **Philippe LEJOSNE**, **Alain CARLIER**, **Bernard BAYOT**, **Jean Claude DARQUE** et **Bernard TAFFIN** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Messieurs **Bruno ROUSSEL**, **Alain VIDAL** et **Jean LEBAS** représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur **Jean Luc FAY** représentant la communauté de communes de la Région de Frévent ; Monsieur **Philippe DUCROCQ** représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; Monsieur **Hubert DEGREVE** représentant la communauté de communes mer et terre d'Opale ; Monsieur **Marc DELABY**, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; Monsieur **Thierry CAZIN** représentant la communauté de communes de Desvres Samer.

Autres présents :

Monsieur **Roger PRUVOST**, Président de la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur **Jean Charles BRUYELLE**, Président de la Commission Qualité ; Monsieur **Raymond LAVIGNE**, de la communauté de communes de l'Atrebatie.

Les membres présents, représentant 17 voix, le quorum est atteint.



REQUISE

13 JUN 2014

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL

MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE PAPI

Pour faire suite à la délibération du 19 décembre 2013, il est proposé aux membres de l'assemblée d'acter la composition du comité de pilotage du PAPI.

La commission se compose comme suit :

EPCI	Membres
Com de Com de L'atrebatie	Monsieur Raymond LAVIGNE
	Madame Claudette DHAUSSY
Com de Com de la Région de Frévent	Monsieur Marcel LECLERCQ
	Monsieur Jean Luc FAY
Com de Com du Pernois	Monsieur Claude GOSELIN
Com de Com Des Vertes Collines du Saint Polois	Monsieur Claude COQUART
	Monsieur Philippe TIQUET
Com de Com des Deux Sources	Madame Pierrette DUEZ
	Monsieur Daniel BONNELLE
Com de Com de Fruges et ses environs	Monsieur Nicolas PICHONNIER
Com de Com d'Hucqueliers et ses environs	Monsieur Christophe COFFRE
	Monsieur Philippe PIQUET
Com de Com Mer et Terres d'Opale	Monsieur Michel SAUVAGE
	Monsieur Lucien BONVOISIN
Com de Com Opale'Sud	Monsieur Sébastien BETHOUART
	Monsieur Marc DELABY
Com de Com 7 vallées Com	Monsieur Philippe LEJOSNE
	Monsieur Jean Claude DARQUE
Com de Com du Montreuillois	Monsieur Bruno ROUSSEL
	Monsieur Alain VIDAL
Com de Com Desvres Samer	Monsieur Guy Lambert

Présidence du Comité de Pilotage PAPI : Président de la structure porteuse et le représentant de l'Etat.

VOTE DE L'ASSEMBLEE :

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 13/06/14 et de la publication et de l'affichage le 06/06/14.



Syncea
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcéa)

Réunion du 5 juin 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq juin à dix-neuf heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2014.

Etaient présents :

Monsieur **Maurice SOYEZ**, délégué représentant la communauté de communes de l'Atrébatie ; Monsieur **Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur **Jean Claude HABERT**, délégué représentant la communauté de communes du Pernois ; Messieurs **Claude COQUART**, **Henri BOITEL**, **Serge MAGNIEZ** et **Marc RICART** représentant la communauté de communes de vertes collines du Saint Polois ; Madame **Pierrette DUEZ** représentant la communauté de communes des deux sources ; Messieurs **Nicolas PICHONNIER** et **Serge de HAUTECOQUE** représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; Messieurs **Christophe COFFRE** représentant la communauté de communes d'Hucqueliens et ses environs ; Messieurs **Daniel FASQUELLE**, **Lucien BONVOISIN** et **Michel SAUVAGE** représentant la communauté de communes mer et terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la communauté de communes Opale Sud ; Messieurs **Philippe LEJOSNE**, **Alain CARLIER**, **Bernard BAYOT**, **Jean Claude DARQUE** et **Bernard TAFFIN** représentant la communauté de communes 7 vallées Com ; Messieurs **Bruno ROUSSEL**, **Alain VIDAL** et **Jean LEBAS** représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Jean Luc FAY représentant la communauté de communes de la Région de Frévent ; Monsieur **Philippe DUCROCQ** représentant la communauté de communes d'Hucqueliens et ses environs ; Monsieur **Hubert DEGREVE** représentant la communauté de communes mer et terre d'Opale ; Monsieur **Marc DELABY**, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; Monsieur **Thierry CAZIN** représentant la communauté de communes de Desvres Samer.

Autres présents :

Monsieur **Roger PRUVOST**, Président de la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur **Jean Charles BRUYELLE**, Président de la Commission Qualité ; Monsieur **Raymond LAVIGNE** de la communauté de communes de l'Atrébatie.

Les membres présents représentant 17 voix, le quorum est atteint.

MEMBRES DE LA COMMISSION ENTRETIEN ET RESTAURATION

La commission se compose comme suit :

EPCI	Membres
Com de Com de la Région de Frévent	Monsieur Marcel LECLERCQ
	Monsieur Jean Luc FAY
Com de Com Des Vertes Collines du Saint Polois	Monsieur Claude COQUART
	Monsieur Marc RICART
Com de Com de Fruges et ses environs	Monsieur Nicolas PICHONNIER
Com de Com d'Hucqueliens et ses environs	Monsieur René ANSEL
	Monsieur Freddy FINDINNIER
Com de Com Mer et Terres d'Opale	Monsieur Lucien BONVOISIN
	Monsieur Michel SAUVAGE
Com de Com des 7 vallées Com	Monsieur Antoine BOLLART
	Monsieur Philippe LEJOSNE
Com de Com du Montreuillois	Mr Bruno ROUSSEL
Com de Com Desvres Samer	Monsieur Thierry CAZIN

Président de Commission : Monsieur Marcel LECLERCQ

VOTE DE L'ASSEMBLEE :
Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 13/06/14 et de la publication et de l'affichage le 13/06/14.



REÇU LE

13 JUN 2014

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER



Symcéa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcées)

Réunion du 5 juin 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq juin à dix-neuf heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2014.

Etaient présents :

Monsieur **Maurice SOYEZ**, délégué représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur **Jean Claude HABERT**, délégué représentant la communauté de communes du Pernois ; Messieurs **Claude COQUART**, **Henri BOITEL**, **Serge MAGNIEZ** et **Marc RICART** représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois ; Madame **Pierrette DUEZ** représentant la communauté de communes des deux sources ; Messieurs **Nicolas PICHONNIER** et **Serge de HAUTECOQUE** représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; Messieurs **Christophe COFFRE** représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; Messieurs **Daniel FASQUELLE**, **Lucien BONVOISIN** et **Michel SAUVAGE** représentant la communauté de communes mer et terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la communauté de communes Opale Sud ; Messieurs **Philippe LEJOSNE**, **Alain CARLIER**, **Bernard BAYOT**, **Jean Claude DARQUE** et **Bernard TAFFIN** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Messieurs **Bruno ROUSSEL**, **Alain VIDAL** et **Jean LEBAS** représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Jean Luc FAY représentant la communauté de communes de la Région de Frévent ; Monsieur Philippe DUCROCQ représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; Monsieur Hubert DEGREVE représentant la communauté de communes mer et terre d'Opale ; Monsieur Marc DELABY, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; Monsieur Thierry CAZIN représentant la communauté de communes de Desvres Samer.

Autres présents :

Monsieur Roger PRUVOST, Président de la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission de Qualité ; Monsieur Raymond LAVIGNE de la communauté de communes de l'Atrebatie.

Les membres présents représentant le quorum est atteint.



MEMBRES DE LA COMMISSION EROSION ET RUISSELLEMENT

La commission se compose comme suit :

EPCI	Membres
Com de Com de L'atrebatie	Mr Maurice SOYEZ
Com de Com de la Région de Frévent	Mr Marcel LECLERCQ
Com de Com du Pernois	Mr Jean Claude HABERT
Com de Com Des Vertes Collines du Saint Polois	Mr Serge MAGNIEZ
Com de Com des Deux Sources	Mme Pierrette DUEZ
Com de Com de Fruges et ses environs	Mr Nicolas PICHONNIER
Com de Com d'Hucqueliers et ses environs	Mr Philippe DUCROCQ
Com de Com Mer et Terres d'Opale	Mr Lucien BONVOISIN Mr Michel SAUVAGE
Com de Com Opale Sud	Mr Bruno BETHOUART
Com de Com 7 vallées Com	Mr Philippe LEJOSNE Mr Alain CARLIER Mr Bernard BAYOT
Com de Com du Montreuillois	Mr Daniel JUMEZ
Com de Com Desvres Samer	Mr Guy LAMBERT

Président de Commission : Mr Philippe LEJOSNE

VOTE DE L'ASSEMBLEE :
Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 13/06/2014, de la publication et de l'affichage le 13/06/2014.

13 JUN 2014

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Symcées
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcées)

Réunion du 5 juin 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq juin à dix-neuf heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2014.

Etaient présents :

Monsieur **Maurice SOYEZ**, délégué représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur **Jean Claude HABERT**, délégué représentant la communauté de communes du Pernois ; Messieurs **Claude COQUART**, **Henri BOITEL**, **Serge MAGNIEZ** et **Marc RICART** représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois ; Madame **Pierrette DUEZ** représentant la communauté de communes des deux sources ; Messieurs **Nicolas PICHONNIER** et **Serge de HAUTECOQUE** représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; Messieurs **Christophe COFFRE** représentant la communauté de communes d'Hucquelliers et ses environs ; Messieurs **Daniel FASQUELLE**, **Lucien BONVOISIN** et **Michel SAUVAGE** représentant la communauté de communes mer et terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la communauté de communes Opale Sud ; Messieurs **Philippe LEJOSNE**, **Alain CARLIER**, **Bernard BAYOT**, **Jean Claude DARQUE** et **Bernard TAFFIN** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Messieurs **Bruno ROUSSEL**, **Alain VIDAL** et **Jean LEBAS** représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur **Jean Luc FAY** représentant la communauté de communes de la Région de Frévent ; Monsieur **Philippe DUCROCQ** représentant la communauté de communes d'Hucquelliers et ses environs ; Monsieur **Hubert DEGREVE** représentant la communauté de communes mer et terre d'Opale ; Monsieur **Marc DELABY**, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; Monsieur **Thierry CAZIN** représentant la communauté de communes de Desvres Samer.

Autres présents :

Monsieur **Roger PRUVOST**, Président de la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur **Jean Charles BRUYELLE**, Président de la Commission Qualité ; Monsieur **Raymond LAVIGNE** de la communauté de communes de l'Atrebatie.

Les membres présents représentant 17 voix, le quorum est atteint.

INDEMNITES DE FONCTION DU PRESIDENT ET DES VICE - PRESIDENTS

Il est proposé aux membres de l'assemblée en application du décret N°2000-168 du 29 février 2000, et conformément aux articles L 5211-12 et R 5211-1 et F 5711-1 du code général des collectivités territoriales relatif aux modalités d'attribution des indemnités de fonction des membres de conseils syndicaux, les indemnités du Président et Vice-Présidents fixées comme suit :

Indemnité de fonction du Président : Taux de 17.72% de l'indice brut 1015 (indice majoré 821) pour une indemnité brute de 673.62€. Taux maximal pour un syndicat de 100 000 à 199 999 habitants est de 35.44 pour une indemnité brute de 1347.24 €.

Indemnité de fonction des Vice-Présidents ayant délégation de fonction : Taux de 5.3% de l'indice brut 1015 (indice majoré 821) pour une indemnité brute de 200.00€. Taux maximal pour un syndicat de 100 000 à 199 999 habitants est de 17.72% pour une indemnité brute de 673.62 €.

Ces indemnités seront versées mensuellement à compter du 6 juin 2014.

Monsieur **Daniel FASQUELLE** informe qu'il ne souhaite pas percevoir d'indemnité. L'indemnité attribuée aux vice-présidents sera versée à Mrs **Marcel LECLERCQ** et **Philippe LEJOSNE**.

VOTE DE L'ASSEMBLEE :

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le 06/12.



Symacéa
Agir ensemble pour le Canche et ses affluents

REÇU LE

13 JUN 2014

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Syncéa)

Réunion du 5 juin 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq juin à dix-neuf heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2014.

Etaient présents :

Monsieur **Maurice SOYEZ**, délégué représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur **Jean Claude HABERT**, délégué représentant la communauté de communes du Pernois ; Messieurs **Claude COQUART**, **Henri BOITEL**, **Serge MAGNIEZ** et **Marc RICART** représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois ; Madame **Pierrette DUEZ** représentant la communauté de communes des deux sources ; Messieurs **Nicolas PICHONNIER** et **Serge de HAUTECOQUE** représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; Messieurs **Christophe COFFRE** représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; Messieurs **Daniel FASQUELLE**, **Lucien BONVOISIN** et **Michel SAUVAGE** représentant la communauté de communes mer et terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la communauté de communes Opale Sud ; Messieurs **Philippe LEJOSNE**, **Alain CARLIER**, **Bernard BAYOT**, **Jean Claude DARQUE** et **Bernard TAFFIN** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Messieurs **Bruno ROUSSEL**, **Alain VIDAL** et **Jean LEBAS** représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Jean Luc FAY représentant la communauté de communes de la Région de Frévent ; Monsieur Philippe DUCROCQ représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; Monsieur Hubert DEGRIEVE représentant la communauté de communes mer et terre d'Opale ; Monsieur Marc DELABY, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; Monsieur Thierry CAZIN représentant la communauté de communes de Desvres Samer.

Autres présents :

Monsieur Roger PRUVOST, Président de la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité ; Monsieur Raymond LAVIGNE de la communauté de communes de l'Atrebatie.

Les membres présents représentant 17 voix, le quorum est atteint.

INDEMNITES DE CONSEIL – TRESORIER

Le Conseil Syndical,

Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents de services extérieurs de l'Etat,
Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,
Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et des établissements publics locaux,

Décide de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et

- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an

- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à **M. WARD Philippe**

-de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 45.73 €.

VOTE DE L'ASSEMBLEE :

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le 30/26/14.

REÇU LE

13 JUN 2014

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER



Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)

Réunion du 5 juin 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq juin à dix-neuf heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2014.

Etaient présents :

Monsieur **Maurice SOYEZ**, délégué représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur **Jean Claude HABERT**, délégué représentant la communauté de communes du Pernois ; Messieurs **Claude COQUART**, **Henri BOITEL**, **Serge MAGNIEZ** et **Marc RICART** représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois ; Madame **Pierrette DUEZ** représentant la communauté de communes des deux sources ; Messieurs **Nicolas PICHONNIER** et **Serge de HAUTECOQUE** représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; Messieurs **Christophe COFFRE** représentant la communauté de communes d'Hucquelliers et ses environs ; Messieurs **Daniel FASQUELLE**, **Lucien BONVOISIN** et **Michel SAUVAGE** représentant la communauté de communes mer et terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la communauté de communes Opale Sud ; Messieurs **Philippe LEJOSNE**, **Alain CARLIER**, **Bernard BAYOT**, **Jean Claude DARQUE** et **Bernard TAFFIN** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Messieurs **Bruno ROUSSEL**, **Alain VIDAL** et **Jean LEBAS** représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Jean Luc FAY représentant la communauté de communes de la Région de Frévent ; Monsieur Philippe DUCROCQ représentant la communauté de communes d'Hucquelliers et ses environs ; Monsieur Hubert DEGREVE représentant la communauté de communes mer et terre d'Opale ; Monsieur Marc DELABY, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; Monsieur Thierry CAZIN représentant la communauté de communes de Desvres Samer.

Autres présents :

Monsieur Roger PRUVOST, Président de la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité ; Monsieur Raymond LAVIGNE de la communauté de communes de l'Atrebatie.

Les membres présents représentant 17 voix, le quorum est atteint.

Financement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'étude du fonctionnement hydrosédimentaire de l'estuaire de la Canche.

Il est proposé aux membres du conseil de délibérer en faveur du lancement de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'étude du fonctionnement hydrosédimentaire.

Le Symcécia est le maître d'ouvrage de l'étude du fonctionnement hydrosédimentaire de l'estuaire. Cette étude est issue de la fiche D1 du programme d'actions du Contrat de Baie de Canche. La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sera assurée par le Cerema (EPIC)

Le lancement de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage est soumis à condition de la signature d'une convention financière entre le Symcécia et la Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale, pour un montant de 7 971.60€ TTC.

VOTE DE L'ASSEMBLEE :

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 10/26/14 et de la publication et de l'affichage le 10/26/14



REÇU LE

13 JUIN 2014

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Symcécia
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcées)

Réunion du 5 juin 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq juin à dix-neuf heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 mai 2014.

Etaient présents :

Monsieur **Maurice SOYEZ**, délégué représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur **Marcel LECLERCQ**, délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur **Jean Claude HABERT**, délégué représentant la communauté de communes du Pernois ; Messieurs **Claude COQUART**, **Henri BOITEL**, **Serge MAGNIEZ** et **Marc RICART** représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois ; Madame **Pierrette DUEZ** représentant la communauté de communes des deux sources ; Messieurs **Nicolas PICHONNIER** et **Serge de HAUTECOQUE** représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; Messieurs **Christophe COFFRE** représentant la communauté de communes d'Hucqueliens et ses environs ; Messieurs **Daniel FASQUELLE**, **Lucien BONVOISIN** et **Michel SAUVAGE** représentant la communauté de communes mer et terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la communauté de communes Opale Sud ; Messieurs **Philippe LEJOSNE**, **Alain CARLIER**, **Bernard BAYOT**, **Jean Claude DARQUE** et **Bernard TAFFIN** représentant la communauté de communes 7 vallées com ; Messieurs **Bruno ROUSSEL**, **Alain VIDAL** et **Jean LEBAS** représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Jean Luc FAY représentant la communauté de communes de la Région de Frévent ; Monsieur Philippe DUCROCQ représentant la communauté de communes d'Hucqueliens et ses environs ; Monsieur Hubert DEGREVE représentant la communauté de communes mer et terre d'Opale ; Monsieur Marc DELABY, délégué représentant la communauté de communes Opale Sud ; Monsieur Thierry CAZIN représentant la communauté de communes de Desvres Samer.

Autres présents :

Monsieur Roger PRUVOST, Président de la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité ; Monsieur Raymond LAVIGNE de la communauté de communes de l'Atrebatie.

Les membres présents représentant 17 voix, le quorum est atteint.

DELEGATION AU PRESIDENT EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS, ACCORDS-CADRES et AVENANTS

Monsieur le Président expose à l'assemblée que l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) permet au conseil syndical d'accorder des délégations de pouvoir au Président dans certaines matières.

En matière de marchés publics et d'accords-cadres, c'est le 4^e alinéa de cet article qui trouve à s'appliquer, il est ainsi rédigé : «prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget »;

Monsieur le Président rappelle que tous les contrats de travaux, de fournitures ou de services conclus à titre onéreux (même s'il s'agit d'un très faible montant) entre le syndicat et une entreprise de travaux, un fournisseur ou un prestataire de services sont des marchés publics qu'il ne peut signer sans autorisation spécifique, au cas par cas, du conseil syndical.

Concrètement, aucune commande de travaux, de fournitures ou de services ne peut être effectuée, sans délibération préalable du conseil municipal l'autorisant, et cela quand bien même les crédits ont été prévus au budget.

Aussi, dans un souci d'efficacité et de réactivité du Symcées en matière de commande publique, je vous propose d'utiliser la faculté prévue au 4^e de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, VU le 4^e de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

DECIDE de donner une délégation à caractère général reprenant le 4^e de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur le Président est chargé, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, **lorsque les crédits sont inscrits au budget pour tout marché inférieur à 15 000€ HT.** Il rendra compte à chacune des réunions obligatoires du conseil syndical des décisions prises en vertu de la présente délégation de pouvoir (cf. article L. 2122-23 du C.G.C.T.).

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 20/06/14 et de la publication et de l'affichage le 20/06/14.

REÇU LE **Symcées**

13 JUN 2014

Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER